

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Wauters Kris ; de Visscher Christian ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours porte notamment sur : - les règles régissant les institutions politiques locales, leur contrôle et leur fonctionnement, - l'application pratique de ces règles, - les compétences et les services locaux intervenant dans différents domaines de l'action publique
Acquis d'apprentissage	Le cours a pour objectifs : - d'apporter à l'étudiant une connaissance spécifique du fonctionnement des institutions locales dans le cadre du système fédéral belge, - de susciter une réflexion sur le principe de l'autonomie locale, ses fondements, ses implications et son efficacité, - de susciter une réflexion sur la manière dont les collectivités locales concourent aux politiques publiques élaborées au niveau fédéral ou fédéré. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Contenu : Le cours aborde, avec une forte connotation juridique : - la répartition des compétences relatives aux collectivités locales en Belgique - les institutions politiques locales proprement dites (désignation des collèges et du bourgmestre, consultation populaire,) ainsi que leur gestion (tutelle, financement, personnel,) - les compétences des provinces et communes, notamment en matière de police - les intercommunales et autres organismes dépendant des pouvoirs locaux, - une politique publique impliquant des acteurs locaux (politique du logement, de l'eau, des déchets,) Méthode : Cours magistral avec encouragement à la participation active des étudiants Utilisation d'extraits de presse comme matériau d'illustration et d'analyse
Autres infos :	Connaissance de base du droit public belge Examen oral à livre ouvert Syllabus et recueil de documents
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences politiques, orientation générale > Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales > Master [120] en administration publique > Master [60] en sciences politiques, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	PSAD